

Séance du 18 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombiers à Blosseville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 44
présents : 21
votants : 21

Date de convocation :

14 octobre 2022

Présents : M. Jean Pierre CANU, M. Luc CLAEYSSENS, M. Alain COUROYER, M. Christophe DUBOSC, M. Philippe DUFOUR, M. Stéphane FOLLIN, M. Denis GUEDIN, M. Daniel LEGROS, M. Bruno PAULMIER, M. Bruno PICARD, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Pascal VANIER, M. Serge BOUST, M. Jean-Christophe DALLE, M. Pierre-Yves MENAGER, Mme Magalie WENDLING, M. Didier BELLIERE (2), M. Claude ROUSSIGNOL, Mme Mathilde ROUSSEL, M. Hervé LECLERQ.

Excusés : M. Jean François ALIGNY, M. Joël DESCHAMPS, M. Jean Paul RENAUX, M. Bernard TAILLEUX, M. Grégory BAR, M. Laurent BOUDIN, M. Pascal CAPRON, M. Philippe LARCHEVEQUE, M. Olivier LECONTE, M. Christian LEROUX, Mme Josiane CERVEAU, Mme Martine PORET

Absents : M. Emmanuel BOUST, M. Frédéric LEJEUNE, M. Olivier MATEUF, M. Dominique BOUGON, M. Etienne LARDANS, M. Philippe COTE, M. Ludovic HOUX (2), M. Alexandre TERRIER, M. Gérard TIERCELIN

En l'absence de quorum lors de la séance du 13 octobre, le comité syndical se réunit ce jour sans condition de quorum. Le comité syndical peut donc valablement délibérer.

DELIBERATION N°2022-28 : PROGRAMMATION 2022 PLANTATION DE HAIES ET REHABILITATION DE MARES

Au cours de l'été 2022, dans le cadre du stage « Trame verte et bleue » sur les bassins versants du Dun et de la Veules au printemps 2022, un diagnostic de notre territoire a mis en évidence les réseaux et corridors en particulier à partir du recensement des mares et des haies.

Au cours de cette démarche, des projets de réhabilitation de mares et de plantations de haies ont été identifiés, conformément à la programmation Bassin Versant 2022 prévoyant la réalisation de ce type de travaux.

Ces projets peuvent faire l'objet du financement du Département de Seine-Maritime, dans le cadre de l'aide « Préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité », au profit des collectivités., à hauteur de 50% du montant des travaux, dans le respect des modalités d'attribution.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- APPROUVE les projets de plantations de haies et de réhabilitation de mares tels que prévus à la programmation Bassin versant 2022
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le financement auprès du Département de Seine-Maritime
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions préalables aux travaux avec les propriétaires concernés

Fait à Blosseville, le 18/10/2022,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun